



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives

Question écrite n° 21374

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le Conseil constitutionnel qui, par deux fois (observations sur les élections législatives de juin 2002 et observations sur les échéances électorales de 2007), a rappelé aux gouvernements respectifs le caractère impérieux de procéder à un remodelage des circonscriptions « pour tenir compte de l'adéquation au recensement ». De nombreuses études émanant de centres de recherche ou de commissions indépendantes ont livré déjà des enseignements variés sur l'opportunité de revoir particulièrement la valeur du « diviseur » inchangée depuis 1985. Il lui demande de lui indiquer pour chaque département les circonscriptions et leur population correspondante dont le ratio de population est inférieur de 20 % à la moyenne départementale.

Texte de la réponse

Les circonscriptions dont la population est inférieure de plus de 20 % à la moyenne départementale selon les résultats du recensement de 1999 figurent dans le tableau ci-dessous. Les données seront actualisées avec le prochain recensement général de la population publié à la fin de cette année.

DÉPARTEMENT	POPULATION (recensement de 1999)	NOMBRE de députés	MOYENNE départementale	POPULATION des circonscriptions inférieure à la moyenne départementale de plus de 20 %
Alpes-Maritimes	1 011 326	9	112 370	8e (86 470)
Bouches-du-Rhône	1 835 719	16	114 732	3e (83 270)
Haute-Garonne	1 046 338	8	130 792	4e (92 553) 8e (92 471)
Ille-et-Vilaine	867 553	7	123 933	6e (97 615)
Paris	2 125 246	21	101 202	3e (75 128) 15e (78 490)
Yvelines	1 354 304	12	112 870	6e (86 974)
Var	898 441	7	128 349	1re (73 946) 2e (86 693)
Guyane	157 213	2	78 607	1re (55 644)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21374

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3386

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5214